ARRITTI

nu 2705 da u 17 à u 23 di ghjugnu 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

La Méditerranée en danger p. 8

En faire une grande « cause écologique européenne »

Fà Pòpulu Inseme

La dernière ligne droite

Dimanche prochain les Corses exprimeront leur choix démocratique pour l'avenir de la Corse. Des dix listes en présence, une seule peut constituer un espoir d'avenir pour le peuple corse, celle de Gilles Simeoni. En votant pour elle, des dizaines de milliers d'électeurs choisiront de poursuivre « a longa strada » en vue d'une Corse émancipée et libre. VUTATE È FATE VUTÀ A LISTA FÀ PÒPULU INSEME ! À lire en page 3.

Statut de résident p. 4 è 5

Un « programme commun » pour R&PS !

Collectif Massimu Susini p. 6 è 7

Mafia : le troublant silence

apiazzetta.com

San Martinu ! Divizia !

Terza parte

Esciutu di l'attellu immersivu « Storia, Patrimoniu, Cultura è Tradizioni » di Praticalingua, eccu a terza parte per favvi scopre o turnà à sfiurà à San Martinu, quellu ch'hè fattu da alleguria viva di a divizia è di u sparte.

San Martinu è a Divizia. In tante parolle di a vita paisana, ci si ritrova l'ammentu di San Martinu.
Era invucatu da prutettore di e racolte è di e culture. Quandu chì a ghjente passava di nanzu à sigadori, o durante e tribbiere, si salutàvanu mughjendu *« San Martinu »*, è i paisani rispundianu *« divizia »* !
Fatta si a tribbiera, quandu chì e biade tribbiate èranu ammansate, ci si piantava in cima una crucetta detta di San Martinu, d'altronde a rota di u mulinu è di e volte u tribbiu portàvanu anch'elli una crucetta sculpita chjamata San Martinu, avia u putere di arricà divizià è di alluntanà i spìriti.
Ci dice Pascal Marchetti inde *l'Usu Corsu : « Infine avà u granu era tribbiu è mondu, e avianu messu u sammartinu annant'à a mansa tonda. »*
S'impara dinù chì a volta di u fornu era chjamata u San Martinu.

San Martinu è u Vinu. *« In San Martinu u boiu piscia sangue è a botte piscia vinu », « À a San Martinu, u mostu torna vinu »*, sò tanti i detti è i pruverbii à rammintà e devuzione ch'elli avianu i vignaghjoli nustrali pè San martinu.
Ci dice Ghjasippina Giannesini ch'ella hà a celebrazione di San Martinu sumiglianze cù e feste dionisiache : *« Hè accertata a leia cù Dionysos in Ghjunchetu (A ribicchina) induve a petra chì ghjuvava di scolu chjamatu u troghju, fù scelta di forma fàllica, segnu prupiziatoriu, alluntanà i spìriti è chjamà a divizia sìmbulu di e forze di vita è passava per alluntanà i spìriti. »*
Si cantava una sàtara in San Martinu in onore di u Santu :
Frati di questu cunventu
Ci hè ghjuntu una brutta chigna
O Signore, chì spaventu
Si hè siccata a nostra vigna
Noi frati di San Martinu
Ùn sapemu cumu fà
Oghje, ùn avemu più vinu
Ùn pudemu più cantà
Alleluia, Alleluia. » ■ **À seguità**

Accapu di a reddazzione

Scempiu ferringulese

Scrittu « Grande situ di Patrimoniu », classificatu frà i più belli di a costa ueste di Capicorsu, spaziu rimarchèvule è zona N, dunque micca custruttìbile, pista d'accessu nant'à un spaziu stratègicu agricole, àrburi sradicati, nant'à a famosa banda di i 100 metri liturali, tòmbulu di rena scempiatu per creà una piaghja artificiale è mètteci stallazioni balneare, parasoli *transat*, è strutture di risturazione sott'à l'insegna « Bos' »... eccu u fragellu ambientale ch'hè statu fattu in Ferrìngule, sopra à a piaghja di Catarelli ! U tuttu, ben intesa, senza permessu di custruisce ! *« Stu risturante accatasteghja tutti l'interdetti »* dice l'associu U Levante ! Appena infurmatu di e prime infrazzioni, l'associu hà scrittu, di nuvembre 2017, pò di maghju 2018, à u prefettu di u Cismonte. A Direzzione Dipartimentale di i Territorii è di u Mare (DDTM), serviziu di u Statu, hà verbalizatu i rispunsèvuli indilicati, è parechji abitenti di Ferrìngule si sò lagnati anch'elli à pressu à u merre. Ùn ci hè statu nunda à fà. A sucietà hà cuntinuatu à stallassi, pò à apre, infine à rege un risturante è un bar, accunciendu in più un spaziu di rena di pettu à u stabilimentu da pudè gode di l'ambiente magnìficu di ssi lochi per urganizà serate è feste ! U Levante, torna, solu veru difensore di l'ambiente in Corsica cù altri associi, hà purtatu lagnanza à u Precuratore di a Repùblica. Vistu chì st'impiastrata era dinù offesa à u Padduc, U Levante hà interpellatu a Cullettività di Corsica, da ch'ella si porti partita civile anch'ella. *« Sarebbe un segnu forte per tutte e sucietà fora'di lege chì cuntinuèghjanu à sacchighjà di manera illegale u liturale per tiranne un benefiziu privatu »* avìa dettu tandu U Levante. Dinù, l'associu chjamava i merri cuncernati da piglià arrestati d'interruzzione di i travaglii ogni volta ch'ella si pruduce un affare sìmule à nant'à u so territoriu, è, ben intesa, li dumandava di piantà di dà permessi di custruisce ind'è e zone incustruttìbile. Per disgrazia, Ferrìngule hè una cumuna cunnisciuta pè e so infrazzioni à e règule di l'urbanìsimu. Basta à lampà un oghju nant'à ssa gestione disastrose è i permessi illegali dati ; atttaccati regularmente da l'associu. Cum'hè pussìbule di permette un scèmpiu sìmule ?? Cum'hè pussìbule d'aspettà sempre citatini, aduniti à u senu d'un associu cum'è U Levante, per dà di pettu à st'infrazzioni ? Cum'hè chì i puteri pùblichi ùn sìanu micca di più attenti, è di più attivi da per elli ind'è ssa lotta contr'à l'offese fate à u nostru ambiente ? Fin'tantu ch'elli lascieranu fà cose sìmule, ùn si puderà micca parlà nè di sviluppu durèvule, nè di Padduc, nè di difesa di l'ambiente. Hè un veru stumacheghju, di chè addisperassi di i puteri pùblichi è dubbità di a so vuluntà di fassi rispettà. Di chè scurragisce a ghjente unesta, è incuragisce i gattivi sughjetti, chì si ne rìdenu di e lege è di e decisioni pulìtiche. Ssu disprezzu di a demucrazìa hè un perìculu pè a sucietà. Ùn ci vole micca dopu à stunassi di vèdela svià di male in peghju. Menu e règule sò rispettate, più e derive s'ingattivìscenu, più si cunfòrtanu quelli chì ne càmpanu. È e derive, tandu, ponu purtà luntanu... Più sò rispettate è appiecate e règule, menu sò pussìbule e derive, più si cunforta a ghjente unesta è più si rinforza a demucrazìa.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Fà Pòpulu Inseme

La dernière ligne droite

Dimanche prochain, les Corses exprimeront leur choix démocratique pour l'avenir de la Corse. Des dix listes en présence, une seule peut constituer un espoir d'avenir pour le peuple corse, celle de Gilles Simeoni. En votant pour elle, des dizaines de milliers d'électeurs choisiront de poursuivre « a longa strada » en vue d'une Corse émancipée et libre. VUTATE È FATE VUTÀ A LISTA FÀ PÒPULU INSEME !

Une campagne électorale est toujours un moment de vérité. Face aux électeurs, les têtes de liste exposent leur bilan, leur personnalité, et leur programme. Et, avec leurs co-listiers, ils sillonnent les communes. La campagne de la liste Fà Pòpulu Inseme conduite par Gilles Simeoni s'est faite dans un rythme effréné, en quelques jours à peine car le Président sortant du Conseil Exécutif a dû, jusqu'à l'extrême limite, expédier les affaires courantes de la Collectivité de Corse. Mais, en trois semaines, sa campagne a rassuré sur ses chances, et remobilisé autour de son projet.

Ce projet s'inscrit dans la durée, avec un « avant », depuis décembre 2015, et un « après » pour les six années et demi qui s'annoncent. Gilles Simeoni est le favori du scrutin. Les sondages en attestent, et l'engouement autour de ses réunions, tenues en plein air pour cause de Covid, va crescendo. On y découvre notamment la « composante jeunesse » qu'il a tenu à intégrer, Jean Philippe Martini, Anna Maria Colombani, Don Joseph Luccioni, y compris en tête de liste, très convaincante dans ses propos et ses engagements, émanation d'une génération prête à relever le défi d'un « paese da fà ». Pour tous les « anciens » qui, depuis l'UPC en 1982, ont accompagné la montée en puissance du nationalisme, c'est une belle récompense.

Lìsula, Calvi, Aiacciu, les meetings s'enchaînent. A chaque fois l'assistance est fournie, jusqu'à plus de 500 personnes sous les fenêtres de la maison carrée d'Aiacciu, dont le maire, Laurent Marcangeli, conduit la liste rivale de la droite insulaire, en fait de la contre-offensive de ceux qui n'ont pas admis leur défaite historique de 2015, à commencer par l'appareil d'État, plus hostile que jamais.

Les signes de ce « retour en arrière » sont nombreux, de la loi Molac que le gouvernement et son ministre chevénementiste Jean Michel Blanquer, ont fait censurer par le Conseil Constitutionnel, aux reculs multiples observés sur la reconnaissance du rôle dévolu à l'Assemblée de Corse pour la gestion de la Corse. Ainsi, pour le « nouveau PEI » (Plan Exceptionnel d'Investissement devenu le Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse), l'État s'arroge tout le pouvoir de décision alors que Lionel Jospin, son initiateur, avait fait en sorte que la décision soit partagée entre l'État et l'Exécutif de la Collectivité de Corse. Refus de débattre du plan de relance proposé par la Collectivité de Corse, interventions incessantes pour déstabiliser l'action de la majorité territoriale, etc. : l'État a montré durant cinq ans son refus d'admettre la légitimité démocratique, jusqu'à bafouer ouvertement et sans retenue le principe de « neutralité de l'État » au moment où s'engageait la campagne électorale.

Dans son discours, Gilles Simeoni a détaillé ces multiples atteintes à la volonté démocratique exprimée à travers lui par les Corses. Puis il a fait le bilan de son mandat, marqué par une banqueroute budgétaire découverte au moment où il est arrivé à la tête de la CdC, puis par la contrainte administrative et humaine pour restructurer trois collectivités disparates et mal en point, pour les rassembler en une seule. Et aussi la patiente construction entamée pour ouvrir de nouvelles perspectives pour l'avenir, entre le règlement des aides aux communes, dont l'impartialité est admise par tous les maires de Corse, ou le dispositif d'aide au logement conçu pour offrir au plus grand nombre de Corses un soutien privilégié en dépit de l'impossibilité d'avoir recours au statut de résident auquel nous aspirons, en raison des blocages au niveau de l'État.

Une route est tracée ; il faut la continuer sans s'en détourner et pour cela assurer la victoire finale les 20 et 27 juin prochain.

TUTTI ARRITTI ! PIÙ CHÌ MAI ! ■

Statut de résident

Un « programme commun » pour R&PS !

Un média basque interviewant un candidat breton qui a repris et développé une revendication corse, celle du statut de résident : la campagne des régionales en cours dans les différentes régions est l'occasion de vérifier la cohérence des programmes entre les différentes composantes de la Fédération Régions & Peuples Solidaires. Arritti reprend de larges extraits de l'interview donnée par Nil Caouissin, un des leaders de l'Union Démocratique Bretonne, sur cette question, au quotidien Mediabask.

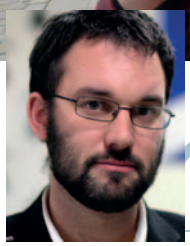

Nil Caouissin présente le manifeste pour un statut de résident en Bretagne.

Comme pour la question des langues qui a débouché sur la création du Collectif Pour Que Vivent Nos Langues et le vote de la loi Molac, cette mise en commun permet de renouveler le rapport de forces, et de renforcer chacun sur son territoire.

Le « statut de résident » nous concerne tous. Au Pays Basque, à la Bretagne et à la Corse, il faut ajouter la Savoie, la Provence, l'Alsace et tant de territoires où l'accès au logement et l'accès à la Terre est de plus en plus difficile pour ceux qui vivent et travaillent au pays. Lors de sa prochaine Université d'Eté, qui aura lieu en Provence à Toulon, R&PS débattra sur les voies et moyens de porter cette problématique au cœur des combats à venir, comme nous avons pu le faire sur la langue il y a deux ans à Aiacciu.

À quelques mois des élections présidentielles et législatives, cela permettra de structurer une démarche commune qui déterminera l'avenir de notre représentation à l'Assemblée Nationale. Actuellement il y a quatre députés R&PS au sein du groupe Libertés et Territoires, trois corses et un breton. Cette présence politique est importante et elle devra être renforcée en juin 2021.

Nil Caouissin s'est inspiré des Corses pour mettre au point un *« Manifeste pour un statut de résident en Bretagne »*, publié aux Presses populaires de Bretagne, afin de lutter contre la spéculation immobilière et la multiplication des résidences secondaires. La Bretagne connaît une hausse importante des prix de l'immobilier, l'idée est de n'autoriser un achat immobilier qu'aux personnes résidant déjà sur le territoire depuis au moins un an afin de faire baisser mécaniquement les prix, ce qui reconvertirait à terme les résidences secondaires en résidences principales. Le parc locatif et les montants des loyers seraient également impacté. Dans son entretien accordé à Mediabask, Nil Caouissin explique : *« Le principe, c'est de lutter contre la spéculation immobilière et réduire l'emprise des résidences secondaires en réservant l'achat sur un territoire donné aux gens qui y vivent depuis un certain temps. La demande corse, c'est cinq ans. Il m'a semblé, dans le contexte breton, qu'un an pouvait suffire pour avoir le droit d'acheter un bien immobilier dans les communes les plus tendues, où il y a déjà beaucoup de résidences secondaires. L'objectif est de faire baisser les prix dans ces zones pour permettre aux gens de s'y loger à l'année. Aujourd'hui, dans une bonne partie du littoral breton, les gens ne peuvent plus se loger, y compris quand il y a du travail sur place. »*

Faire baisser les prix de vente en réduisant le nombre d'acheteurs est l'objectif de tout statut de résident et les débats qui animent la Bretagne aujourd'hui ont été abondamment soulevés en Corse. *« La demande qui serait restreinte serait essentiellement la demande en résidences secondaires et la demande spéculative. Pour les gens qui veulent s'installer, ce n'est pas un gros problème d'attendre un an avant d'acheter, beaucoup le font déjà. Par contre, on imagine mal des futurs résidents secondaires ou des spéculateurs venir vivre un an spécialement sur place pour faire leur achat »* explique encore Nil Caouissin à Mediabask.

Neutraliser cette demande spéculative qui est *« justement celle qui est la plus inflationniste »* règlerait naturellement un problème pesant dans toutes nos régions, de la Bretagne à la Corse, en passant par l'Occitanie, le Pays Basque, la Catalogne, la Savoie ou l'Alsace, celui de l'augmentation exponentielle des résidences secondaires, consommateurs d'espaces. Nil Couissin : *« Je ne propose pas d'exproprier les propriétaires, mais ce qui se passerait, c'est qu'au fur et à mesure de leur remise sur le marché (parce que tous les ans une partie est remise sur le marché), ces résidences [secondaires] seraient achetées uniquement par des gens qui habitent depuis au moins un an dans les environs. Par conséquent, la plupart des acheteurs seront très probablement des résidents principaux, en tout cas des futurs résidents principaux, ce qui fait que logiquement chaque année, le taux de résidences secondaires baisserait. En tout cas c'est l'objectif. »*

Comme pour la Corse, la difficulté de mettre en œuvre une telle mesure relève du statut de nos régions et du besoin d'une évolution législative. *« L'autonomie des collectivités étant très faible en France, seul le Parlement pourrait permettre ça. Il faudrait passer par le droit à l'expérimentation dans un premier temps. Cela permet de déroger à l'état actuel du droit sur des portions du territoire pour une période donnée, le temps de faire un test. Cela me paraît indispensable parce que le statut de résident n'a jamais été mis en place en France (...) L'idéal pour moi, ce serait qu'il y ait une loi-cadre souple qui permette à tous les territoires qui en éprouvent le besoin de mettre en place un statut de ce type, en les laissant jouer sur les variables comme le nombre d'années d'installation, par exemple. »*

Des Îles Öland dans la mer Baltique, en Finlande, à la province de Bolzano dans le nord de l'Italie, jusqu'aux îles Anglo-normandes, Nil Caouissin rappelle que le statut de résident est largement répandu : *« Cela prouve deux choses. La première, c'est que l'économie de ces pays ne*

s'est pas effondrée depuis qu'ils ont un statut de résident. La deuxième, c'est que ce n'est a priori pas contraire au droit européen, puisque ni l'Italie ni la Finlande n'ont été exclues de l'Union européenne. La Grande-Bretagne en est sortie mais pas du tout pour ça. En plus, la version que je propose est plus modérée que ce qui se fait déjà. Dans les îles Öland par exemple, c'est 5 ans de résidence et cela concerne même le droit de vote en plus de l'achat, ce qui n'est pas ce que je demande pour la Bretagne. Si cela existe dans l'Union européenne, le statut de résident tel que je le propose pourrait trouver sa place aussi.»

Dans son manifeste, Nil Caouissin se défend de tout sectarisme: *«Il ne s'agit pas d'exclure une partie de la population, puisque n'importe qui pourrait venir s'installer en Bretagne, cela reste tout à fait permis, cela n'interdit pas les installations. Que vous soyez né à Dakar, à Paris ou à Carhaix, vous pourriez quand même venir acheter une maison ou un appartement en Bretagne si vous le souhaitez, à partir du moment où vous aurez résidé un an. En fait, la seule différence que cela fait, c'est entre les gens qui veulent vivre en Bretagne et ceux qui veulent juste y posséder quelque chose. Ce n'est pas une discrimination. D'ailleurs, la Ligue des droits de l'Homme corse avait produit un argumentaire là-dessus en 2013, expliquant que le statut de résident, à partir du moment où on ne mettait pas de critères ethniques, d'origine, etc. était un outil d'égalité et pas un outil de repli. J'ajoute aussi que c'est un outil d'accueil et pas un outil de fermeture.»*
Reste à savoir si un tel statut répondrait bien à la forte demande de logements en Bretagne comme en Corse? *«La Bretagne est une région qui est en forte croissance démographique»,* rappelle Nil Caouissin. *«Comme il faut arrêter de consommer de la terre agricole et que de plus en plus de gens s'installent, les prix de l'immobilier s'envolent. Si jamais ce statut est mis en place et qu'on arrive à utiliser les logements qui sont aujourd'hui gelés pour les villégiatures, cela permettra de mieux accueillir.»*

«***Cela aura un effet indirect sur la location***» dit encore le responsable de l'UDB, *«à partir du moment où une partie de la population qui aujourd'hui ne peut pas acheter le pourrait, cela libérerait des places dans le parc locatif. Il y aurait une sorte de jeu de chaises musicales où les résidences secondaires, petit à petit revendues et remises sur le marché, seraient plutôt achetées par des résidents principaux qui libéreraient des places dans le parc locatif et ainsi, indirectement feraient baisser les prix à la location.»*
C'est l'un des effets induits espérés de la mesure. Mais pas le seul. Pour Nil Caouissin, il faut freiner les constructions immobilières, *«notamment sur le littoral, puisque dans les communes avec beaucoup de résidences secondaires, pour attirer des jeunes les élus ne peuvent pas faire autrement que de construire. Mais pour moi, il faut arrêter ça. Les terres agricoles et les espaces naturels sont des biens précieux. À l'inverse, la construction consomme du sable, du béton... Je ne vais pas vous faire tout le topo sur le réchauffement climatique et sur les tensions qu'on va connaître sur l'énergie, l'alimentation, l'eau... mais oui, je suis convaincu qu'il faut arrêter l'artificialisation des sols, en tout cas freiner très fortement et dans pas trop longtemps, arrêter. Et ce n'est compatible avec l'accueil de la population que si l'on arrive à mieux utiliser le stock de logements existants, que ce soit les résidences secondaires ou les logements vacants. En gros, si on veut concilier écologie et social, il faut trouver un moyen - et le statut de résident en est un - de convertir les résidences secondaires en résidences principales.»*

Comment le mettre en oeuvre? Nil Caouissin interpelle les candidats à l'élection régionale, espérant *«qu'à l'issue de ces élections il y ait une convention citoyenne en Bretagne sur le sujet du logement, dans laquelle le statut de résident serait proposé»* puis porté *«au niveau de l'État pour demander ce droit à l'expérimentation.»*
Il entend également travailler au niveau européen *«avec deux axes principaux: se renseigner sur les territoires et les États qui ont déjà mis en place des régulations fortes, notamment les statuts de résidents mais pourquoi pas d'autres types de régulations aussi, et sur la situation des différents territoires où le problème se pose.»*
«Plus on sera nombreux dans les différents territoires de l'Hexagone concernés par ce problème à le réclamer, plus on aura de chances de réunir une majorité. Je sais déjà qu'il va y avoir une coopération corso-bretonne là-dessus. Je sais que du côté de la Savoie, il y a eu quelques velléités aussi. Ma foi, si dans d'autres secteurs il y a cette envie, il faut qu'on se coordonne.»
Voilà qui pourrait devenir un thème fort des prochaines législatives pour la Fédération Régions & Peuples Solidaires! ■

R&PS et les élections régionales

Dimanche 20 juin, l'heure de vérité sonnera pour les partis de la Fédération Régions & Peuples Solidaires engagés dans les élections régionales.
En Alsace, j'ai accompagné durant une journée de campagne la tête de liste Unserland pour le Grand Est, Martin Meyer, et celui qui conduit leur démarche dans l'élection pour la toute nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace, Jean Georges Trouillet. Six ans après avoir fait irruption sur la scène politique alsacienne avec 12% des voix, ce qui a été déterminant dans la création, par fusion des deux départements Bas-Rhin et Haut-Rhin, de la toute nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace, Unserland est à nouveau en campagne, au deux niveaux avec deux slogans complémentaires, non au Grand Est, oui à l'Alsace.
Unserland subit une censure inimaginable et l'hostilité des médias, tant audiovisuels que de presse écrite, qui continuent à les traiter comme une force marginale. Mais son audience se confirme. Le sondage sur l'ensemble de la Région du Grand Est les donne à 4%, comme en 2015, ce qui a correspondu alors à un score alsacien de 12%. Deux semaines de campagne devraient leur permettre d'accroître leur score, au fur et à mesure que leur campagne de terrain finira par percer le mur médiatique qui leur est opposé.
En Provence, la liste conduite par Hervé Guerrera est déjà en soi un tour de force pour un parti encore faible, et une Provence qui, en Occitanie, est un des territoires les plus difficiles pour le Parti Occitan. Cependant la liste est là, elle fait une campagne très active, forçant la porte des médias qui veulent l'ignorer comme lors du débat organisé sans elle sur les plateaux télé de FR3: on a plus parlé de leur manifestation devant les portes de la station que du débat Muselier-Mariani! Cette activité leur a permis d'exister enfin dans les sondages et de lancer une fin de campagne qui devrait les sortir largement de «l'épaisseur du trait». Ce qui, dans le cadre d'un second tour qui s'annonce très serré contre le parti de Marine Le Pen, leur permettra de peser pour la suite.
Dans d'autres Régions, R&PS a lié son sort à celui des listes Europe-Ecologie, en Occitanie et en Bretagne notamment. Cette option leur permettra sans doute d'avoir des élus et de participer aux futures majorités régionales.
Un bilan sera fait au soir du 20 juin, mais la présence R&PS à ces régionales 2021 est d'ores et déjà supérieure à celle de 2015. Ce qui est de bon augure pour les législatives qui auront lieu l'an prochain. ■ **F.A.**

Criminalità

Collectif Massimu Susini

Mafia : le troublant silence

C'est sous ce titre que le Collectif antimafia Massimu Susini a donné une conférence de presse ce 12 juin 2021, interpellant l'ensemble des candidats à l'élection territoriale, futurs élus. Voici son texte.

« Les candidats aux élections territoriales viennent d'exposer leurs programmes et de débattre dans les médias. Un constat s'impose : rien, pratiquement rien, dans leurs programmes, aucune proposition concrète, aucun programme d'actions pour lutter contre ce fléau qui devrait constituer leur préoccupation majeure puisqu'ils prétendent vouloir défendre les intérêts des citoyens, le bien commun.

Interrogés sur le renforcement de l'arsenal judiciaire, ils opposent, pour la plupart, le prétendu risque d'atteintes aux libertés ! Reconnaître, du bout des lèvres, l'existence d'une voyoucratie, d'une dérive mafieuse, oui, à la limite mais c'est tout.

Notre Collectif a été créé à la suite de l'assassinat, le 12 septembre 2019 à Cargèse, de Massimu Susini, militant politique, associatif et défenseur de l'environnement.

Le jour même de son assassinat, de nombreuses voix de différents horizons ont immédiatement désigné la criminalité organisée, la mafia, comme l'auteur de ce crime. Lors de son enterrement, des milliers de Corses, en lui rendant hommage, ont répondu aux assassins. Ensuite, à Corte, des centaines de personnes ont crié leur refus de la mafia et en ont appelé à la responsabilité des autorités et des élus.

Depuis, des articles de journaux, des reportages, des livres... des arrestations sont venues confirmer la forte implantation d'une mafia locale sur notre île. Depuis presque deux ans la mafia est un des centres de préoccupation des Corses. On aurait pu penser que les candidats prendraient en considération cette inquiétude, qu'ils proposeraient des solutions, des pistes de travail pour y faire face. Qu'ils nommeraient au moins, le mal...

Mais à ce jour, en dehors de quelques réponses embarrassées à des questions de journalistes, aucun ancien élu quasiment aucun candidat ne parle clairement de ce fléau a fortiori des moyens de le combattre.

Voyons ce qu'est la réalité mafieuse.

1. Bruno Sturlèse, Avocat général, Président de la Commission nationale de la protection des rependis, confirmait cette évidence : *« il ne faut pas avoir peur des mots. Il existe une mafia en France. Cette forme de criminalité se concentre essentiellement sur la région corso-marseillaise. Les autorités politiques françaises, dans leur grande majorité, refusent d'utiliser le terme. C'est un tort car, pour lutter efficacement contre un tel phénomène, il faut d'abord le nommer correctement »* (Le Monde 28/04/2021).

Sur ce point, nos élus, toutes tendances confondues, semblent être, curieusement, en accord avec les autorités politiques françaises et les représentants de l'État en Corse. Eux non plus *« n'aiment pas le mot mafia »*.

2. La Corse est la seule région où un Président de Chambre de Commerce a été assassiné, où la présidente qui lui a succédé s'est empressée de démissionner comme le fera ensuite son successeur (qui a eu le courage de parler de menaces sans qu'aucune enquête ou dissolution n'ait été envisagée) et tous les élus qui le soutenaient.

Les marchés publics truqués de cette même chambre de commerce sont aussi à l'origine de l'assassinat des deux responsables de société de sécurité.

S'en est suivi aussi l'assassinat d'un avocat et une tentative d'assassinat contre un autre.

3. La Corse est la seule région où sont assassinés, en janvier 2009 un chef d'entreprise puis en avril 2013 le président du Parc Naturel Régional, et maire de Letia, qui s'intéressaient de trop près aux marchés publics des déchets (centre des déchets de Vico).

4. La Corse est la seule région où un proche conseiller du Président de l'Exécutif est assassiné (mars 2011) puis un Directeur Général des Services du Conseil Général de Haute-Corse (23/03/2014).

Les enquêtes qui ont rarement abouti, ont clairement montré que c'était le crime organisé qui en était l'auteur. Ces enquêtes ont également fait apparaître des liens organisationnels entre différentes bandes pour brouiller les pistes. Les méthodes, l'ingénierie, la cruauté ne sont plus utilisées seulement « pour les règlements de compte ». Elles frappent désormais les « cadavres exquis », à savoir les décideurs, des politiques.

C'est bien le signe que nous n'avons plus affaire à une criminalité de rapines, mais bien à la volonté organisée de prise de contrôle de la société pour en capter les richesses de manière continue en limitant les risques.

Ce qui caractérise justement une mafia, c'est sa volonté de devenir un pouvoir occulte, un pouvoir parallèle à celui des instances que la société s'est donnée pour se gouverner.

5. La Corse est la seule région où brûlent régulièrement les camions à déchets et une entreprise qui les traite, à trois reprises !
Où un responsable d'entreprise de ce secteur déclare publiquement être menacé au point de rouler en voiture blindée.

6. La Corse est la seule région où brûlent, pratiquement chaque mois, des engins de chantier de sociétés qui œuvrent sur des marchés publics.

7. La Corse est la seule région où depuis des années les assassinats liés à la spéculation immobilière, notamment en plaine orientale et l'extrême-sud, se multiplient. Où des militants associatifs sont menacés, ou font l'objet d'attentats.

8. La Corse est la région en Europe qui, rapportée à sa population, a le taux le plus fort en matière d'assassinats commis par la criminalité organisée (y compris pendant le Covid !) et le taux le plus faible pour leur élucidation, au point que désormais la coordination pour la sécurité en Corse ne communique plus les statistiques des règlements de compte, attribués au crime organisé et le taux de résolution des affaires.

9. La Corse connaît une concentration accélérée de l'économie rentable au profit de quelques sociétés, on peut désormais parler d'oligarchie, dont l'infiltration par des groupes mafieux est de plus en plus évidente.

10. Depuis le rapport Glavany, jusqu'aux derniers rebondissements de l'enquête sur la bande du Petit Bar, les Corses peuvent constater que la porosité entre certains éléments de la police/gendarmerie et des groupes mafieux dure depuis des années, sans interruption. Des écoutes font état de projets de corruption d'un juge et d'un... journaliste. Circulaire Taubira (23/11/2012) : « La violence et l'affairisme ont atteint dans l'île un niveau qui est sans commune mesure avec les autres régions françaises, et qui menace les fondements mêmes de la société. Or si le taux d'élucidation apparaît en progression, il demeure nettement en-dessous de la moyenne nationale. »
Le taux de certificats de maladie pour les jurés d'Assises frôle les 50 %. Et il est notoire qu'ils font l'objet de pressions de toutes sortes.

Malgré tous ces faits, que les Corses connaissent en grande partie, que les autorités connaissent, que les journalistes connaissent, que les responsables politiques connaissent (et le disent... en privé), la mafia est la grande absente de cette campagne électorale et donc sont absentes également les propositions pour la combattre.
Ce déni général, en contradiction avec la prise de conscience populaire, nous inquiète fortement pour le présent, mais surtout pour l'avenir.
Est-ce à dire que l'infiltration mafieuse se manifeste aussi pendant ces élections ?
Nous le pensons.
Nous le pensons car cette assemblée sera élue pour 6 ans et demi avec des pouvoirs financiers très importants. Ce qui signifie que la mafia a intérêt à y être présente d'une manière ou d'une autre pour capter les marchés publics et orienter les décisions stratégiques sur les transports, le Padduc et le bien nommé « marché des déchets ».

Conséquences logique : l'enterrement de la commission « violence ».
Réunie une seule et unique fois, en janvier 2020, suite à l'assassinat de Massimu Susini et à la création des deux Collectifs, cette commission devait se réunir, à nouveau, en avril 2021, dans le cadre d'une session extraordinaire.
Cette session a été annulée, sans explication. Nous souhaitons, quant à nous, proposer d'en finir avec le terme flou de « violence » pour proposer « Commission mafia ».
Tous les entretiens et propositions des associations et des collectifs ont été jetés aux oubliettes. Mais que se passe-t-il ? Les élus croient-ils qu'en se voilant la face, un phénomène criminel de cette ampleur va disparaître tout seul ? Que ne possédant pas « les pouvoirs régaliens » (refrain connu !) de l'État, ils ne peuvent rien faire ?
Pensent-ils passer à travers les gouttes ? Le passé récent devrait pourtant les alerter.
À une époque, la Corse s'est mise sous la protection de la Vierge Marie. Et puis, plus sûrement, elle s'est dotée d'une Constitution et de représentants, dont le plus illustre a été Pasquale Paoli.
Mais pour ce danger mortel qui nous menace, le danger mafieux, les Corses doivent-ils invoquer la Vierge Marie ou doivent-ils demander aux élus, ici les candidats, de se montrer dignes d'eux en désignant en combattant un mal qui n'a pas encore gagné.
Les Corses doivent-ils s'estimer sous la protection de leurs élus ou doivent-ils appeler au secours l'État ?
La Conférence de presse de ce jour s'adresse aux candidats, à tous les candidats et futurs élus. Vous avez une mission de service public, de la salubrité publique, vous qui avez l'ambition de représenter l'intérêt général.
Il est encore temps de prendre le problème à bras le corps, avant que ce ne soit lui qui le fasse.
Soyez les premiers protecteurs des Corses. Soyez dignes d'eux.
N'ayez pas peur de monter en première ligne pour combattre la mafia.
Les Corses, au-delà des opinions divergentes, attendent une unanimité des élus sur la mafia. Au moins pour lever toute ambiguïté.
« La mafia uccide, il silenzio pure. » La mafia tue, le silence aussi. ■

>>> https://massimususini.corsica

Collectif « A Maffia Nò – A Vita Iè »

Analyse des réponses des candidats à l'élection territoriale

À savoir que le Collectif « A Maffia Nò – A Vita Iè » a interrogé l'ensemble des candidats à l'élection territoriale sur le sujet et obtenu 8 réponses sur les 10 listes en présence.
Arritti avait d'ailleurs fait écho aux sept questions posées (www.arritti.corsica) 7 sur les 8 listes reconnaissent le fait mafieux en Corse. Ce qui démontre bien que cette inquiétude qui occupe la société corse s'impose. Certains, comme la liste Ecologìa Solidaria font des propositions nouvelles. Le Président du Conseil Exécutif Gilles Simeoni a largement évoqué le problème dans son discours lors du meeting tenu à Aiacciu.
Consultez les réponses des candidats et le débat qui a suivi sur les liens suivants : www mafiano.com et www.facebook.com/MaffiaNO.AVitaIE ■

La Méditerranée en danger

En faire une grande « cause écologique européenne »

La récente pollution subie par la côte est de la Corse à cause du dégazage sauvage d'un navire dans le « canal de Corse », route maritime parmi les plus fréquentées d'Europe, située entre Italie et Corse pour gagner le port de Gênes, ne doit surtout pas rester impuni, et tout doit enfin être mis en œuvre pour que jamais il ne puisse se reproduire. Il en va de l'avenir écologique de cette mer si importante pour l'Humanité.

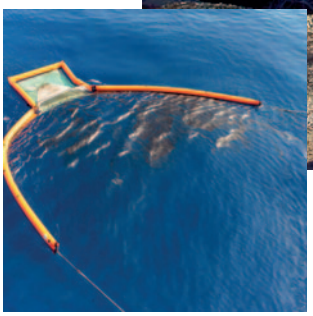

En réalité, tout n'est pas mis en œuvre pour empêcher cette pratique illicite qui met en danger tout un système écologique. Elle est en effet récurrente, très souvent le fait d'armateurs qui ont pignon sur port, preuve s'il en est qu'elle est en réalité largement tolérée.

De quoi s'agit-il en fait ? La salle des machines des bateaux est régulièrement nettoyée des huiles projetées par leurs moteurs diesel, le plus souvent archaïques, qui sont alimentés par le pire des fiouls lourds, et dont les vidanges génèrent des quantités importantes d'huiles usagées. Tous ces produits hautement polluants sont retenus par les cales du navire, et, à intervalle régulier, ces cales doivent être vidées lors des arrêts au port, à Gênes, Marseille, Barcelone le plus souvent pour les bateaux qui sillonnent la Méditerranée.

Mais les impératifs de rentabilité s'opposent à ces temps d'arrêt qui peuvent s'éterniser quand le trafic augmente, comme c'est le cas désormais au fur et à mesure que l'économie mondiale se relance au lendemain de la crise du Covid. Les ports étant sous-équipés en moyens, les bateaux sont parfois contraints à de longues files d'attente, et, sous la pression de leur armateur-voyou, ils reprennent la mer sans avoir réalisé l'opération de vidange de leurs cales. Avec pour consigne de « dégazer » en mer, le plus discrètement possible.

A cette pratique nul ne s'oppose vraiment, et surtout pas les autorités portuaires qui préfèrent garder leur espace à quai pour faire du « business » rentable plutôt que d'ouvrir de nouveaux sites pour « dégazer » les navires. Et c'est au su et au vu de tous que, quand tel navire reprend le large sans avoir été dépollué, chacun comprend bien qu'il n'hésitera pas à le faire une fois gagnée la haute mer.

Les complicités tacites s'étendent aux États qui ne mettent pas les moyens de surveillance et de traçage suffisants à la disposition des enquêtes. Pour brouiller les pistes, les capitaines ordonnent les dégazages de nuit, et aussi quand ils sont encore au milieu d'un trafic dense de façon à multiplier les pistes et égarer les enquêteurs. C'est pourquoi la côte est de la Corse est particulièrement concernée par ces pratiques inimaginables au 21e siècle. En quittant le port de Gênes sans avoir nettoyé ses cales, le navire-voyou est pressé de dégazer pour être le moins détectable possible. Et c'est l'environnement de la Corse qui trinque !

Le listing des pratiques trop longtemps tolérées en Méditerranée est impressionnant, par exemple pour les émissions polluantes des cheminées des navires, en mer comme dans les ports. Dans les mers du Nord de l'Europe, Mer Baltique, Mer du Nord, Manche, les États et l'Europe ont instauré une « zone ECA » (Emission Control Area) où ne sont plus autorisés les navires dont les moteurs sont les plus polluants. Résultat : les armateurs opérant dans ces mers du nord de l'Europe acquièrent de nouveaux bateaux aux normes, et revendent les anciens... le plus souvent aux armateurs opérant en Méditerranée. Les renouvellement de paquebots annoncés à grand renfort de publicité par les grandes compagnies italiennes grecques ou françaises, y compris celles opérant en Corse, sont le plus souvent issus de ce marché de rebut. Résultat : la Méditerranée est en train de détrôner la Mer Baltique comme mer la plus polluée d'Europe !

Depuis plus d'une décennie, les pays riverains de la Mer Baltique ont mis en place une « stratégie macro-régionale », soutenue par l'Union Européenne, pour trouver des solutions à la pollution, tant des rivages (algues vertes) que des fonds (mer peu profonde la Baltique est encombrée de nombreuses épaves dont certaines avaient des cargaisons dangereuses) et des ports. Avec des résultats véritablement probants. En Méditerranée, c'est tout le contraire et cela va de mal en pis !

Pour en sortir, il faut faire de la Méditerranée une grande cause écologique européenne. A chacune des régions bordées par notre Mare Nostrum de s'y atteler ; l'Europe pourra les y aider comme elle a accompagné les régions côtières en Baltique. Encore faut-il s'y mettre enfin ! ■

François Alfonsi.

Inseme spannemu a nostra lingua!

L'associu Scola Corsa apre duie scole d'insignamentu immersivu à a rientrata 2021. Sàpiate ch'elle sò di gràtisi pè i parenti ste scole. Sò legalmente làiche è cunforme à l'òblichi è à i prugrammi di l'Educazione naziunale. Ancu puru cù l'aiuti stituziunali, Scola Corsa deve arricà fondi pròpii. L'associu lancia dunque una campagna di sottuscrizzione affin'chì u pùblicu susteni st'iniziativa di creazione d'una vera filiera immersiva in lingua corsa. Voi dinù, diventate membri fundatori di e nostre scole!

Pudete mandà ci un sceccu scrivendu à: BP 12, 20416 E Ville di Petrabugnu. O mandà ci versamenti diretti nant'à u leame:
https://www.helloasso.com/associations/scola-corsa/formulaires/1/widget

Vi ringraziemu assai di u vostru sustegnu! Sparghjite dinù per piacè sta chjama à i vostri parenti è amichi. ■

L'associu Scola Corsa ouvre deux écoles d'enseignement immersif à la rentrée 2021. Ces écoles sont gratuites pour les parents. Elles sont aussi laïques et conformes aux obligations et programmes de l'Éducation Nationale. Malgré les soutiens institutionnels, Scola Corsa doit apporter des fonds propres. L'association lance une campagne de souscription pour que le public soutienne cette initiative de création d'une véritable filière d'enseignement immersif en langue corse.
Devenez membres fondateurs de nos écoles!

Vous pouvez adresser un chèque à: BP 12, 20416 E Ville di Petrabugnu. Ou nous envoyer un virement direct sur le lien:
https://www.helloasso.com/associations/scola-corsa/formulaires/1/widget

Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien! Merci de diffuser également cet appel auprès de vos parents ou amis. ■

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghji

Eccu ciò ch'ellu scrivìa Edimondu Simeoni u 15 d'aostu di u 2018 chjamendu à una rivuluzione ind'è pràtiche per custruisce u paese. Bramendu a forza d'impone l'interessu cullettivu è soprattutu a demucrazìa, e stesse parulle si ritruvàvanu spessu in parechji di i so scritti.

Rivuluzione

« La véritable révolution que nous faisons et que nous vivons aujourd'hui, aura besoin de temps, une ou deux générations pour ensemencer la démocratie et construire la Corse nouvelle. Un temps beaucoup plus court sera aussi nécessaire pour adapter une gestion responsable et choisir d'autres orientations: économiques, sociales, écologiques. Il faudra encore du temps pour aménager notre démarche et pour résoudre tous les problèmes de développement, de l'emploi et de la formation, de la santé, du logement et de la précarité…
La situation du peuple corse demeure dangereuse à cause de l'évolution du monde actuel, mais aussi à cause des forces conservatrices et de la spéculation; mais le principal danger vient surtout de l'État français et de son gouvernement actuel, ainsi que de la convergence pour ne pas dire la complicité de ces acteurs. Ils n'ont pas changé la politique coloniale en Corse, identique depuis deux siècles. Macron est froid, partisan de la force et pas du débat démocratique; il est fermé à toute véritable solution politique et a fait sienne l'analyse de Giscard d'Estaing: *«Il y a des problèmes en Corse, mais il n'y a pas un problème corse.»* Son gouvernement ne recule pas devant les provocations comme celle par exemple d'avoir charrié en Corse Chevènement pour la cérémonie en mémoire du préfet Erignac.
La Corse a soif de liberté – depuis toujours –, de démocratie, de dignité et de développement depuis 60 ans. La Corse dispose de cartes maîtresses pour préparer l'avenir, comme sa diaspora de grande valeur, mais aussi une épargne de 10 milliards d'euros, sans oublier les richesses naturelles importantes et une jeunesse volontaire.
Comment faire reconnaître notre peuple? Comment acquérir la liberté et protéger la terre? Comment agir et lutter? Comment construire un Pays de droit et de développement plus juste et plus égalitaire et qui doit reposer sur les principes de l'humanisme? Surtout, il faut écarter toute idée d'utiliser la force et la violence, ainsi que la rupture avec l'État français. Un Statut de véritable autonomie et dans le cadre de la République française, nous semble raisonnable. C'est notre revendication inchangée depuis 1973.
Oui, mais comment agir? Comment faire? Comment construire la démocratie et notre Pays?
Le premier objectif est d'accroître la conscience ici et dans la diaspora puis, de façon loyale, de travailler avec toutes et tous dans une société apaisée et de chercher, en vue de l'union sur tous les terrains, des solutions, des contrats électoraux et des concertations.
La Corse, en souffrance, a perdu ses valeurs de travail, de respect et d'honnêteté. L'intérêt général s'est dissout dans les égoïsmes et dans l'argent. C'est pour cette raison que la priorité doit être donnée fermement et partout à la démocratie, à l'éthique, au civisme, sans faiblesse, priorité aussi, à l'éducation et à la formation dans le respect de la liberté, du partage, de la fraternité et de la solidarité.
Dans tous les domaines, le challenge majeur pour enraciner la paix est de faire progresser la société de manière plus juste et plus équitable.» ■

Ce texte a été publié pour la première fois en 2016, pour le compte d'I Chjassi di u cumunu. Je le reprends intégralement aujourd'hui pour expliquer – encore une fois ! – les conditions de création du Cedic en 1964, Comité d'études et de défense des intérêts de la Corse, fondement du nationalisme moderne.

Colonisation de la Corse

Un instructif rappel de mémoire

par Max Simeoni

Le Comité d'études et de défense des intérêts de la Corse (Cedic) a été créé en avril 1964 par une poignée de trentenaires. En juillet, il publia un manifeste en vue de la défense de l'Ethnie corse et le distribua à l'occasion du rassemblement estival des associations des Corses de l'extérieur. Le vocable Ethnie, utilisé par des universitaires et des essayistes divers, s'est vu par la suite diabolisé par des politiques le rendant responsable de communautarismes rétrogrades. La lecture du manifeste du Cedic ne laisse aucun doute, il est bien employé comme synonyme de Peuple Corse.

Il m'a paru intéressant, 50 ans après, de le faire connaître. Il démontre que l'analyse des données était déjà établie et que les difficultés rencontrées par la suite par le mouvement « national » résultaient surtout du choix des moyens pour mener la lutte d'émancipation du peuple corse. Il s'agit donc pour l'essentiel d'un problème de choix tactiques. Ainsi l'option LLN avec un FLNC chef d'orchestre s'opposa à celle autonomiste privilégiant l'action de terrain à visage découvert avec de possibles « violences » pour ne pas reculer face à la répression étatique et à ses provocations.

Le contexte des années 60 explique l'émergence du Cedic pour un « statut spécial » nécessaire à la défense de l'Ethnie (Peuple Corse). Le livre *Autonomia* en 1974, 10 ans après, précisera trois domaines de compétence, celui du pouvoir local, celui du pouvoir central et un domaine mixte où le dialogue s'impose. Une édition, mise à jour en 1991, d'*Autonomia* propose une autonomie complète : en dehors de la monnaie, des Affaires Étrangères, de l'Armée, tout est du ressort de la collectivité insulaire.

Tous les ingrédients du nationalisme figurent dans le manifeste du Cedic de 1964, mais avec le souci de poser les bases d'une organisation efficace sur le terrain.

Le Cedic a tiré la leçon des échecs des mouvements revendicatifs antérieurs qui avaient fait une fausse analyse, la Dieco du pharmacien Martini, RPR, qui pensait que les clans étaient incapables d'établir un dossier économique pour informer le gouvernement des besoins de l'Île et le mouvement du 29 novembre qu'il suffisait de mettre beaucoup de monde dans la rue pour faire entendre le cri des enfants abandonnés du foyer français.

Avant mai 68, en 1964, sous de Gaulle, on en était aux balbutiements de la construction européenne avec des frontières, des visas... la libre circulation (personnes, capitaux, services...) ne viendra qu'avec l'Acte Unique de 1986. La monnaie unique, l'Euro en 2002.

Le problème corse baignait donc dans la décolonisation. Le Plan d'action régionale de Guy Mollet en 1958 entrait en phase de réalisation et, pour la Corse, les deux sociétés d'économie mixte, Somivac (agriculture) et Setco (tourisme), furent détournées pour caser les pieds noirs en exode massif en 1962 après les accords d'Evian, au détriment de l'agriculture des insulaires.

Le vocable de Peuple Corse avait été avancé de-ci, de-là mais c'était surtout la revendication d'autonomie puis d'indépendance qui alimentait les débats et les polémiques.

Paul Marc Seta et Yves Le Bomin avaient publié un opuscule très clair sur l'autonomie.

FRC, PCP, Terra Corsa reprenaient le thème en 1973 par la « Chjama di U Castellare ».

Tous les ingrédients du nationalisme figurent dans le manifeste du Cedic de 1964, mais avec le souci essentiellement de poser, après les échecs revendicatifs antérieurs, les bases d'une organisation efficace sur le terrain que l'ARC, dissoute après Aléria en 1975, l'APC et l'UPC ont poursuivi tant bien que mal.

La suite est connue, celle de l'évolution des organisations nationalistes, des différents statuts (Defferre, Joxe, Jospin) et la nouveauté récente d'une majorité relative de peu, des organisations nationalistes. Mouvements de terrain et/ou jeu institutionnel, la palette s'enrichit et se complique... ■

Extrait du Manifeste du Cedic, 1964

La colonisation en marche

« Et quand on pense que, dans quelques années, l'ouverture des frontières, grâce au Marché Commun, permettra l'entrée sans contrôle de groupes d'immigrants, autorisera la circulation des capitaux et donc facilitera les investissements des groupes financiers, on peut se demander comment les Corse résisteront à l'afflux des hommes et des capitaux, si l'ethnie corse maintiendra sa place et jouera un rôle quelconque dans cette grande aventure qui se prépare et qui d'ailleurs, s'est amorcée, particulièrement dans le domaine hôtelier. Il se pourrait donc, que dans les secteurs essentiels, celui du Tourisme et de l'Agriculture, les Corses se trouvassent exclus systématiquement, par la force des choses et surtout de la Finance.

Peu à peu, la spoliation acquiert sa vitesse de croisière, bien qu'elle soit encore discrète, et qu'elle se dissimule sous les promesses d'une prospérité future, et les appâts d'un argent facile.

Or l'opinion désormais alertée, pressent la véritable nature du problème corse, et ce qu'il risque d'advenir d'une Corse livrée aux puissances financières. Elle attend, donc, encore de ses Mouvements comme de leurs chefs, non pas seulement des condamnations platoniques et académiques, mais surtout des prises de position catégoriques, suivies d'effet.

La crainte de la colonisation par des éléments étrangers à l'île devient l'une des pierres angulaires du problème corse. Finasser trop souvent et trop longtemps avec certaines des tournures inquiétantes du problème corse conduit évidemment l'opinion à se réfugier dans une attitude méfiante et dans l'abstention.

Tout Mouvement nouveau devra parler un langage clair et s'y tenir, en faisant en sorte que certains de ses membres ne puissent apparaître à la fois comme juges et parties. » ■

SITELLE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 BIS BOULEVARD SOLFERINO
20000 AJACCIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 8 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SITELLE
Siège social : 2 Bis Boulevard Solferino, 20000 AJACCIO
Objet social : l'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Jean, Christophe LESCHI, né le 26 octobre 1965 à Ajaccio (2A), demeurant Route des Sanguinaires, Immeuble les Horizons bâtiment D, 20000 Ajaccio.
Clauses relatives aux cessions de parts :
Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;
Agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales .
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 19 mai 2021, il a été constitué une société
Dénomination : SARL de famille PJA
Forme : Société à Responsabilité limitée de famille
Siège social : 10 rue général Fiorella 20000 Ajaccio
Objet : la construction ou l'acquisition suivie de la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers meublés ou non lui appartenant, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément
Durée : 99 ans
Capital : 100 euros
Gérante : Madame Boidron Angélique demeurant 10 rue général Fiorella, 20000 Ajaccio
Immatriculation : au RCS d'Ajaccio

A vostra publicità

Votre publicité
Ange Giovannini
06 81 54 73 98

Abbunàtevi !

❒ 55 € un annu/un an
❒ 34 € sei mesi/six mois
❒ 82 € u stranieru/étranger

ARRITTI
5 Bd H. de Montera
20200 Bastia
Tél. : 09 65 32 16 90
Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr
www.arritti.corsica

Casata è Nome (nom et prénom)
Indirizzu (adresse)
Telefonu (téléphone)
Mel

Attualità, suciale, salute, pulìtica...

U vostru settimanale hè nant'à internet

www.arritti.corsica

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

AGIR PLUS

SOLUTION EAU CHAUDE

Bénéficiez de nos Primes

CHAUFFE-EAU SOLAIRE
jusqu'à **2 000€**

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE
jusqu'à **1 800€**

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime économies d'énergie sur corse.edf.fr/agirplus/ et demandez vos devis à des entreprises Agir Plus labellisées RGE.

RETROUVEZ TOUTES NOS SOLUTIONS AGIR PLUS SUR :
corse.edf.fr/agirplus/

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.
Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.

EDF SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 RCS Paris - Crédits photos : Getty Images